



Collectif SUD
Soutien Coordination Santé

Projet Associatif 2020 - 2022



Le réseau de santé
qui vous accompagne
en Drôme Ardèche !

collectifsud.fr

UN RÉSEAU DE SANTE, C'EST QUOI ?



"Les réseaux de santé ont pour objet de **favoriser l'accès aux soins**, la **coordination**, la **continuité** ou l'**interdisciplinarité** des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une **prise en charge adaptée** aux besoins de la personne tant sur le plan de l'**éducation à la santé**, de la **prévention**, du **diagnostic** que des **soins**. Ils peuvent participer à des actions de santé publique. Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations".

Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

PRÉAMBULE

En partant des dynamiques existantes, après seulement trois ans d'existence, le Collectif SUD se modélise à nouveau, continue de s'ajuster aux politiques territoriales de santé et à l'organisation des soins primaires.

Document de référence et de transparence de l'action de l'ensemble des professionnels du réseau Collectif SUD, ce "Projet Associatif 2020-2022" trace les grandes lignes de nos missions pour les trois années à venir et met en exergue les valeurs portées par le réseau: **l'autonomie du patient dans ses choix, l'accès équitable pour toute personne aux soins et services de santé, le questionnement éthique et enfin la solidarité entre les différentes parties.**

Le Collectif SUD, réseau de santé polyvalent, a, en vertu de ses statuts, **pour objet principal d'offrir un appui lisible et efficient dans les parcours de santé.** Il vient ainsi en appui aux professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui souhaitent recourir à des compétences complémentaires pour les patients relevant d'un parcours de santé. En 2019, 805 professionnels ont ainsi participé à au moins une prise en charge parcours en lien avec notre réseau de Santé.

Dans un secteur d'activité sanitaire, social et médico-social en permanente mutation où il nous est demandé de constants efforts d'adaptation tant dans notre mode de fonctionnement que dans les exigences imposées, rien n'est simple, nous le savons bien.

Avec humilité, **nous avons pour ambition de continuer à être un acteur d'appui aux professionnels de santé** (en priorité aux équipes de premier recours), **un lieu de rencontres de pratiques, un espace de concertation, de réflexion, de questionnements.**

Ce projet associatif est complété par un projet de service élaboré par les professionnels salariés, afin de traduire de façon opérationnelle les orientations associatives.

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Le Collectif SUD s'appuie sur 4 valeurs essentielles. Ces valeurs partagées portent ses membres, les relie, les motivent.



> L'AUTONOMIE DU PATIENT DANS SES CHOIX

Le libre choix du patient constitue le fondement des devoirs éthiques et la raison première du respect dû aux personnes humaines. Tout comme l'entourage, le Collectif SUD écoute le patient dans ses choix, qu'il soit ou non en situation de vulnérabilité.



> L'ACCÈS ÉQUITABLE POUR TOUTE PERSONNE AUX SOINS & SERVICES DE SANTÉ (PACTE TERRITOIRE-SANTÉ)

L'accès équitable aux soins et aux services de santé (au sens large: sanitaire et social) se traduit par une équité de traitement entre les patients ainsi que dans l'accès aux droits. À titre illustratif: l'information de services de santé du territoire, l'orientation adaptée et évaluée vers les ressources adéquates, la mobilisation la plus rationnelle possible des ressources existantes, la concertation des acteurs, l'animation territoriale, la formation des professionnels, le partage d'information sécurisé, le partage de bonnes pratiques et des connaissances, l'adaptation du service rendu en fonction des besoins, permettent de faire vivre cette valeur.



> & LE QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE

La mission que le Collectif SUD se donne, est notamment de prendre une posture de médiateur, de facilitateur humble auprès des professionnels.

Il s'agit également de permettre la libération de la parole sur les questions notamment éthiques (refus de soin, ruptures de parcours, fin de vie, place du patient dans son parcours de santé, etc.). Ces questions amènent les administrateurs et les salariés à réfléchir à la juste posture.

Le Collectif SUD impulse un questionnement éthique en réflexion pluridisciplinaire et auprès des différents acteurs. Une attention est également portée au consentement du patient à partager ses informations de manière sécurisée.



> LA SOLIDARITÉ ENTRE LES PARTIES PRENANTES: ÉCHANGE & PARTAGE

Conscient de nos responsabilités, nous œuvrons au quotidien avec des valeurs solidaires. La solidarité est vécue comme le lien qui réunit, assemble toutes les formes d'intervention existantes autour et en faveur des personnes: le bénévole, les salariés, les professionnels libéraux. La visée commune est de permettre d'apporter un appui aux professionnels qui font face à des situations complexes et leur permettre d'accompagner ensemble au mieux le patient et ce, par des temps d'échange, de partage, de réflexion.

NOS PRINCIPES D'ACTION

La coopération est au cœur de notre projet. Pour le concrétiser, nous nous efforçons, dans toutes nos activités, de décliner notre philosophie d'intervention. Les missions de notre réseau sont ainsi menées au quotidien en accord avec nos valeurs mais également avec les principes d'action suivants :

> TRANSVERSALITÉ



Être un réseau intégré : un réseau doit s'inscrire dans un paysage car il ne peut fonctionner seul. Il doit être complémentaire et à sa juste place. Cela suppose d'être dans le respect et le partage avec les autres acteurs ainsi que dans une posture de transversalité. Pour construire des réponses adaptées, nous favorisons le croisement des regards et des diversités de compétences entre professionnels de la santé, du médico-social et du social.

> ÉCOUTE



Être à l'écoute des besoins et réaliser des propositions justes, nécessaires et adaptées. Cela constitue un préalable à nos travaux, qu'il s'agisse de déployer un dispositif public ou de prendre une initiative associative.

Le Collectif SUD œuvre ainsi pour être un lieu de réflexion, un lieu de transmission des valeurs et des connaissances entre professionnels dans le cadre de formations et de réunions d'échanges et de concertation.

> PROXIMITÉ



Nous veillons à adopter une posture de compréhension des réalités en proximité des professionnels comme des territoires. C'est ainsi que le Collectif SUD est un acteur reconnu de la coordination, de la concertation pluridisciplinaire et du dialogue au profit de la prise en charge du patient.

> SUBSIDIARITÉ



Face à un besoin à satisfaire, nous agissons "avec" et non "à la place de". C'est ainsi que nous participons à la mise en cohérence du parcours de santé du patient, participons à l'articulation fluide entre les acteurs de la ville et les acteurs institutionnels et/ou hospitaliers, participons à des actions de prévention/promotion de la santé.

Une fois ces principes d'actions posés, la mise en œuvre concrète de ceux-ci nécessite au quotidien des temps de réflexion pour chaque partie prenante au projet.

NOTRE FONCTIONNEMENT

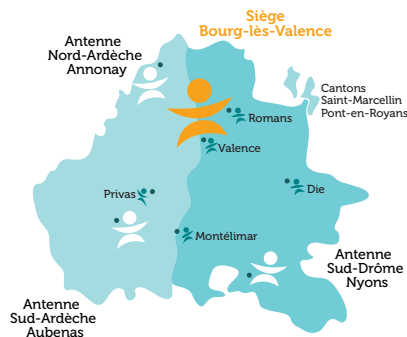
Qu'il soit membre de la gouvernance, de l'équipe salariée ou adhérent, tout acteur de l'association dispose d'un rôle qui contribue à l'accomplissement de la mission du Collectif SUD, au service des personnes concernées.



LA PLACE DE L'ASSOCIATION DANS LE PAYSAGE SANITAIRE

UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Regroupement de réseaux né en décembre 2016 pour fédérer des compétences et répondre de manière pluridisciplinaire aux besoins du territoire, le Collectif SUD est un réseau qui œuvre en fédérant de nombreux acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Ensemble, ils contribuent à améliorer l'accès à la santé des patients, le suivi de leurs parcours et développent des actions de prévention/promotion en santé envers la population.



Le territoire d'intervention est situé sur les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Le Collectif SUD veille toutefois à s'organiser avec les partenaires des zones limitrophes pour couvrir les zones "blanches".

Le réseau travaille en concertation avec les autres réseaux ou dispositifs notamment :

- > L'ARS - Agence Régionale de Santé
- > La CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- > Le Département
- > Les libéraux et professionnels à domicile et leurs syndicats
- > La MAIA - Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie
- > Les structures hospitalières du département et zones limitrophes, les SSR - Soins de Suite et de Réadaptation
l'HAD - Hospitalisation À Domicile
- > Les URPS - Unions Régionales des Professionnels de Santé et les CPTS - Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
- > L'URS AuRA - Union Régionale des Réseaux de Santé Auvergne Rhône-Alpes et l'UNR - Union Nationale des Réseaux de Santé
- > Les associations des usagers...

LES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES 2020 - 2022

3 AXES STRATÉGIQUES

1

Consolider l'activité d'appui polyvalent aux professionnels par des réponses graduées et coordonnées des parcours de santé.

Être acteur de la transition vers les DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination).

- > En poursuivant le développement de l'action comme réseau de santé polyvalent.
- > En étant appui aux professionnels de santé pour la coordination des parcours de santé complexes, pour tout âge et toute pathologie.
- > En animant des coopérations entre acteurs des secteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux, pour la construction de parcours de santé adaptés aux besoins des personnes sur les territoires.
- > En permettant l'accès facilité à des ressources spécialisées selon les besoins évalués et adaptés à la situation.
- > En dynamisant la gouvernance associative.

2

Mener des missions complémentaires visant à soutenir les parcours de santé complexes et favorisant l'autonomie et la qualité de vie des patients.

- > En poursuivant le développement de l'éducation thérapeutique ; celle-ci ayant pour objectif de rendre plus autonome le patient en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie.
- > En déployant des programmes d'Activités Physiques Adaptées envers les usagers afin d'améliorer ou maintenir leur santé, comme le préconise la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (sport santé).
- > En accompagnant les acteurs des parcours de santé par un appui à la formation.

3

Être un acteur des projets de développement et d'expérimentations en prévention/promotion santé concernant les problématiques de désertification médicale et d'accès à la santé.

- > En diversifiant les missions du Bus Santé.
- > En soutenant les expérimentations où le Collectif SUD bénéficie d'une expertise reconnue.
- > En étant force de proposition dans des actions alliant santé, environnement et développement durable.



Collectif SUD

Soutien Coordination Santé

Siège

ZI Marcerolles
Rue Alessandro Volta
26500 Bourg-lès-Valence
Tél. 04 75 81 63 10

Antenne Sud-Ardèche

26, rue Jean Mermoz
07200 Aubenas
Tél. 09 70 75 97 17

Antenne Nord-Ardèche

Centre Hospitalier d'Ardèche Nord
BP 119 - Rue du Bon Pasteur
07103 Annonay Cedex
Tél. 06 99 33 62 64

Antenne Sud-Drôme

48, avenue Henri Rochier
26110 Nyons
Tél. 04 75 27 25 14



contact@collectifsud.fr